

PROVINCE DE QUÉBEC39^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 8 OCTOBRE 2010

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 8 octobre 2010

Aujourd'hui, à sept heures quarante minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 116 Loi concernant l'acquisition de voitures pour le métro de Montréal

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.